

Zeitschrift: Jahresbericht der Geographischen Gesellschaft in Bern
Herausgeber: Geographische Gesellschaft Bern
Band: 3 (1880-1881)

Artikel: Konsulatsberichte und handelsgeographisches Centralbureau
Autor: Droz
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-320741>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Beilage Nr. 5.

Konsulatsberichte und handelsgeographisches Centralbureau.

Berne, le 17 novembre 1880.

Département fédéral du Commerce et de l'Agriculture.

A la Société de Géographie de
BERNE.

Messieurs,

Depuis longtemps déjà nous nous sommes occupés de la question de savoir comment les consulats suisses devraient être organisés pour rendre de plus grands services à notre commerce et à notre industrie. Nous avons exigé avant tout que les rapports que les consuls ont à présenter chaque année au Conseil fédéral continssent des renseignements plus complets et plus utiles à l'usage de nos commerçants et de nos industriels et que ces rapports ne fussent envoyés plus rapidement. Bien que l'on ne puisse méconnaître que les instructions données aux consuls n'aient contribué à l'amélioration de leurs rapports commerciaux, ces derniers sont encore loin de répondre à nos vœux et nous devons donc continuer à vouer notre attention spéciale à ce point.

Récemment, la Société géographique et commerciale de St-Gall s'est également occupée de la question des consulats suisses et de leurs rapports annuels et a proposé au Département soussigné la création d'un *bureau* qui aurait pour but de relier les consulats

aux sociétés commerciales, industrielles et géographiques suisses. Nous avons pris connaissance avec beaucoup d'intérêt de cette proposition et nous sommes d'avis qu'elle mérite d'être prise en sérieuse considération. Toutefois, pour qu'un pareil bureau central puisse fonctionner avec succès, nous estimons qu'il devrait avoir pour but, non seulement d'entretenir des relations plus fréquentes entre les commerçants suisses et les consulats, mais encore de s'occuper de toutes les questions de commerce, d'industrie et de géographie qui sont d'une portée internationale.

Pour discuter cette question, nous avons cru nécessaire de réunir en conférence sous notre présidence des délégués des sociétés suivantes :

la Société de Géographie de Berne,
» » » » » Genève,
» » géographique et commerciale de St-Gall,
» » intercantonale des Industries du Jura, à Neuchâtel,
l'Union suisse du commerce et de l'industrie, à Genève.

En conséquence, nous vous prions de bien vouloir nous faire savoir si vous seriez disposés à vous faire représenter à cette conférence par un délégué. Ce délégué serait indemnisé de ses frais de déplacement par le Département.

Quand nous serons en possession des réponses des différentes sociétés, nous vous informerons du jour où la conférence aura lieu.

Agréez, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

Département fédéral du Commerce et de l'Agriculture,

Droz.